



L'inscriptions au self se fera directement en ligne par vous-mêmes sur votre espace Ecole Directe entre le 1 septembre et le 16 septembre 2022. Aucune modification ne sera acceptée après le 16/09/2022.

PROCÉDURE D'ACCÈS SUR VOTRE ESPACE ÉCOLE DIRECTE :

Se connecter sur votre espace www.ecoledirecte.com

- Pour les parents déjà présents à Sainte-Marie les codes d'accès sont les mêmes
- Pour les nouveaux parents, les codes vont seront envoyés par sms fin août.

Mode d'emploi :

après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe, aller dans « Vos informations/Informations personnelles/Vos enfants/**Choisissez le régime */Cocher les jours /Envoyer la demande** ».

CARTE DE SELF : chaque élève reçoit une carte de self.

*** DEUX RÉGIMES AU CHOIX :**

- **AU FORFAIT** : régime demi-pensionnaire, jour au choix, facturé sur la facture de septembre 2022
- **A L'UNITÉ** : régime externe, repas à l'unité.

Pour le régime à l'unité, la carte doit être impérativement être alimentée par carte bancaire sur votre espace Ecole Directe (paiement sécurisé en ligne).

Le solde ne doit jamais être débiteur et celui-ci est consultable sur votre espace Ecole Directe à tout moment.

Concernant les tarifs, nous vous renvoyons au Règlement financier qui vous a été communiqué et peut être consulté sur le site saintemarienedeneuilly.fr

RAPPEL DU TARIF REPAS A L'UNITÉ : 1 repas : **9,800 €**

RAPPEL : TOUTE CARTE PERDUE OU DÉTÉRIORÉE SERA FACTURÉE 10 EUROS